

STADE ATHLETIQUE BAYEUSAIN

SAISON 2023/2024



Le SAB, ses adhérents participent aux entraînements et aux compétitions toutes disciplines (piste, salle, hors stade...), aux triathlons « Jeunes » (course, saut, lancer), aux championnats de cross d'hiver, et à l'organisation des galopades de Noël de Bayeux. Chaque licencié peut participer à la vie du club (accompagnateur, Jury bénévole, entraîneur...) - Il suffit de nous le faire savoir.

Coordonnées :

Renouvellement – N° Licence	
Nouvel Adhérent	

Nom : Prénom : Sexe F M
Date naissance : Nationalité :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail Obligatoire : (en majuscules) :
Tél. Portable :

Certificat Médical : (Articles L.231-2 et L.231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les licences Athlé Compétition et Athlé Running, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de - d'1 an
- Pour le renouvellement de licence et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.
*Questionnaire en ligne sur espace licencié FFA cliquer sur le « coeur bleu santé » - sinon cerfa 15699*01)*
<https://www.athle-bayeux.fr/documents/Q-Sante-FFA-247479>
- Pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire de santé en ligne ou à imprimer :
https://www.athle-bayeux.fr/media/uploaded/sites/7648/document/6126a63120c04_QuestionnairemdicalmineurPDF.pdf

Droit à l'image

Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute activité commerciale

Autorisation parentale

Je soussigné M.Mme autorise mon fils / ma fille à pratiquer l'athlétisme au SAB.

Je m'engage à accompagner l'enfant sur le lieu de l'entraînement dans l'enceinte du stade, à m'assurer de la présence d'un responsable et à le récupérer aux heures de fin de l'entraînement.

Cotisation et horaires des entraînements selon catégorie d'âge (année naissance) :

Le SAB propose -10% sur et à partir de la 2^{ème} inscription (famille)

- Mercredi de 14h00 à 15h30

- Poussins 2014-13 : **110€**
 Ecole d'athlétisme 2016-15 (Δ selon places disponibles Δ) : **110€**

- Mardi et Vendredi de 18h00 à 19h30

- Benjamins 2012-11 : **110€** Minimes 2010-09 : **110€** Cadets 2008-07 / Juniors 2006-2005 : **110€**
 Espoirs 2004-03-02 : **130€** Séniors 2001-90 : **130€** Masters : **130€**

Moyens de Paiement acceptés

- Atout Normandie de : € Numéros de la carte : Code :
 Pass' Sport ou autre de :€ Intitulé du coupon : Code :
 Espèce, la somme de :€ Chèque :€

Date et Signature du licencié ou du représentant légal : le / /

€

Toutes les cases doivent être remplies pour permettre une affiliation FFA (obligatoire selon les statuts du club)

Il est possible de suivre une formation pour devenir jury ou entraîneur

- Association N° W141000265 déclarée activités de clubs de sports affiliée fédération française d'athlétisme FFA -

Stade Henri Jeanne – Boulevard Eindhoven – 14400 Bayeux - Tél. : 06 74 49 11 35 -- Mail : sabayusain@gmail.com

Web : <http://www.athle-bayeux.fr/> - Fb : www.facebook.com/stadeathletiquebayeusain/